

► **PROSPECTION** Les passionnés de la recherche d’objets du passé via des détecteurs des métaux s’inquiètent d’une loi qui pourrait interdire ces instruments

« Nous ne sommes pas des pilleurs de sites »

Nous ne sommes pas des archéologues», reconnaissent sans problèmes Julien Combot et David Boudin. Pourtant ces deux Langonnais passent des week-ends à chercher des vestiges du passé avec leurs détecteurs de métaux. Un loisir qu'ils craignent de ne plus pouvoir exercer. «Une proposition de loi est en préparation. Seuls les professionnels (plombiers, installateurs...) pourront utiliser un détecteur de gamme moyenne pour retrouver un objet métallique perdu et ce sous réserves strictes. Dans ce cas, nous n'avons plus qu'à ranger nos détecteurs de métaux. La loi devrait être proposée aux députés d'ici septembre à octobre 2013», précise Julien Combot. Un projet en réaction aux pillages commis sur des sites archéologiques via des détecteurs de métaux.

« LES PILLEURS : DES BRACONNIERS »

Ces passionnés regrettent que la prospection de loisir soit mise dans le même sac que le pillage. «Certaines personnes peu scrupuleuses se rendent sur des sites et pillent, cela existe. Mais beaucoup pratiquent la détection de manière responsable. Je demande toujours les autorisations nécessaires. Si je tombe sur des pièces romaines, je m'arrête tout de suite et je me tourne vers la Direction régionale des affaires culturelles. C'est comme à la chasse, il y a des braconniers. Nous ne sommes pas des pilleurs», assure Julien Combot. Avec son ami David Boudin, ils estiment que «la loi n'arrêtera en rien les pilleurs qui pratiquent souvent la nuit».



David Boudin -à gauche- et Julien Combot avec leurs détecteurs de métaux qu'ils ont toujours dans leur coffre de voiture. (PHOTO LE RÉPUBLICAIN: W. P.)

Les Langonnais n'hésitent pas non plus à casser le mythe du chercheur d'or. «Nous ne faisons pas cela pour avoir un trésor. En sept ans, je n'ai d'ailleurs jamais trouvé d'or. Souvent on tombe plus sur des canettes, des morceaux de fer. Nous faisons un travail de dépollution», soulignent-ils. Leurs trouvailles se résument le plus souvent à des pièces de monnaie qui n'ont pas une grande valeur selon eux. Néanmoins, ils leur arrivent de tomber sur des pièces intéressantes comme une lance de l'Âge de bronze et une hache en bronze préhistorique, remise au musée d'Aquitaine. Ces «détectoristes» estiment se rendre «là où les archéolo-

gues ne seraient pas allés et faire avancer l'histoire» dans

la limite de leurs compétences. Pour encourager les bonnes pratiques, Juline Combot a avait monté l'Association girondine des prospecteurs de loisirs (AGPL). Il l'a cependant dissoute il y a trois semaines. «Certaines personnes qui faisaient du pillage ont tenté de se servir de l'association pour se donner une éthique. J'ai préféré poursuivre ma passion avec des gens de confiance», souligne-t-il.

UNE LICENCE PAYANTE

A la place de l'éventuelle interdiction des détecteurs de métaux, David Boudin et Julien Combot proposent de mettre en place une licence payante qui obligerait à déclarer le détecteur. Ils souhaitent également que les personnes qui font de la détection s'inscrivent dans une association. Autre préconisation, une plus grande fermeté pour les pilleurs. «Il y a eu un pillage sur un site archéologique en 2008. La personne a écopé de 400 € d'amende. C'est trop peu !»

WILFRIED PINSON

ASSOCIATION L'utilisation «illégal et irraisonnée» des détecteurs de métaux dénoncée

« Halte au pillage »

L'APPAH (Halte au pillage du patrimoine archéologique et historique), composée d'archéologues, d'acteurs du patrimoine et d'élus, explique dans une déclaration de 2011, «qu'environ 10.000 personnes pratiquent très régulièrement et de manière illégale la prospection au détecteur de métaux. Cette activité illégale affecte gravement les ressources archéologiques». En 2010, l'association s'était également exprimée sur le sujet: «Beaucoup d'utilisateurs de détecteurs sont animés par un véritable intérêt pour le passé et pour ses vestiges. Cependant, ils doivent prendre conscience que l'archéologie est une discipline scientifique et que toute intervention sur le patrimoine doit être effectuée avec méthode».

► LANGON D'AUTREFOIS La tombe du soldat « connu »



Il semblerait que même les anciens Langonnais ne se souviennent pas de cette tombe «temporaire» d'un soldat allemand devant le monument aux morts de Langon. La photo que nous présentons, nous la devons à Madame Garcia, aussi nous souhaitons rendre hommage à sa mémoire, car sans elle nous n'aurions pas beaucoup de documents sur cette période «noire» de l'Histoire de France et régionale. Cette tombe fut construite devant ce lieu symbolique à des fins psychologiques. Elle

Le premier soldat allemand tué sur le territoire avait été enterré en 1941 dans une sépulture devant le monument aux morts de la commune de Langon. (PHOTO DR)

était censée avoir un «impact» sur la population locale. Car c'est ici que reposait le premier soldat allemand tué sur notre territoire. Sa mort date de 1941 et s'est produite sur la route de Saint-Pierre-de-Mons, au lieu-dit du Pin-Franc. Par crainte de représailles, cette sépulture n'a jamais subi de dégradation. Mais, en août 1944, le cercueil fut déterré et placé dans un camion bâché. Un garde était chargé de veiller à sa conservation. Une protection efficace puisque personne n'a osé s'attaquer à cette tombe. Il faut dire que le moment du repli ne rendait pas l'occupant chaleureux. Il n'était plus question de coopération, la nervosité rendait les gâchettes sensibles. Le 8 mai sera fêtée l'armistice mais pas la fin de la guerre comme le 11 novembre 1918. D'ailleurs la France et l'Allemagne n'ont jamais signé un traité de paix, si ce n'est récemment un traité d'amitié.



► CONCERT Le 1^{er} et 2 juin Quatre chorales, un même spectacle



170 choristes dirigés Thierry Bordenave. (PHOTO LE RÉPUBLICAIN: C. R.-F.)

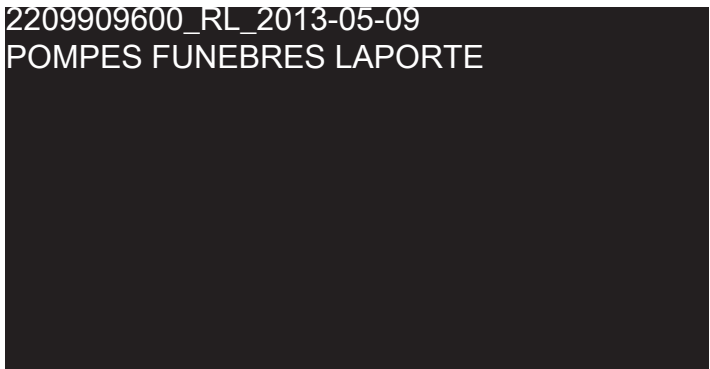
Is se retrouvent avec le même plaisir. En septembre, c'était des rencontres hebdomadaires. Mais plus le jour J approche et plus les répétitions sont fréquentes. «Ils», ce sont les chanteurs de la chorale «le grand Chœur» où se retrouvent les 40 musiciens de l'Harmonie Sainte-Cécile, les 85 choristes de Cœurs en Chœur de Langon, les 45 choristes de Résonance de Bazas Culture et 4 musiciens accompagnateurs. Pour diriger ces musiciens, un homme: Thierry Bordenave.

4 à 5 répétitions par semaine

Les chanteurs vont désormais se retrouver tous les samedis matins pour des répétitions générales. Des répétitions individuelles sont également programmées. Comme le confirme Thierry Bordenave: «Cela fait 4 à 5 répétitions par semaine, c'est beaucoup et pourtant ils répondent toujours présent.» Au programme de ces répétitions, la préparation d'un grand spectacle musical qui s'in-

titulera «Quand la variété s'invite sur scène», une balade à travers les rythmes et les tempos, avec du classique, des variétés, du jazz et du gospel, au gré de succès musicaux qui ont bercé des générations. Choristes et musiciens seront sur scène en compagnie des petits chanteurs de la chorale d'enfants de l'École de musique intercommunale du Pays de Langon dirigée par Jean-Philippe Grosheitsch. Le spectacle sera programmé le samedi 1^{er} juin à 20h30 et le dimanche 2 juin à 15h. Tarif unique: 5€/personne. La billetterie est ouverte aux Carmes. Il ne reste déjà plus que quelques places pour le concert de samedi, un peu plus de places pour le concert de dimanche. La recette des concerts sera reversée à une association caritative. Cette année, l'association Lo Camin, qui vient en aide aux personnes atteintes d'autisme et de troubles du développement en Sud-Gironde, bénéficiera de ces dons.

C. R.-F.



► **SERVICE PRO**

LATOUR CARRELAGE

Maison neuve /
Rénovation
Sol / Faïence
Terrasse
Pierre naturelle
Carreaux de Gironde
Réhabilitation
salle de bains

Des professionnels
l'au service
de la qualité
**PARTICULIER ET
PROFESSIONNEL**
Tél. 05 56 27 35 23
geoffroy.latour@bbox.fr
33124 SAVIGNAC
06 81 31 46 07 - 06 58 85 83 70

— Ets RIGO —

**RÉNOVATION COMPLÈTE
DE SALLE DE BAINS ET CUISINES**

FAÏENCE - CARRELAGE - SANITAIRE - ELECTRICITÉ

CONFIEZ
VOTRE PROJET
A UN PRO

05.53.93.61.96
RN 113 - SANTE-BAZEILLE